

Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

Sixième session
Genève, 21 – 24 mai 2013

NORME RELATIVE AUX LISTAGES DES SÉQUENCES SELON LE PCT

Document établi par le Bureau international

1. L'annexe du présent document contient un rapport établi par l'Office européen des brevets sur l'état d'avancement des travaux de l'équipe d'experts chargée de la norme relative au listage des séquences créée par le Comité des normes de l'OMPI (CWS) à sa première session en octobre 2010. Ce rapport sera examiné par le CWS lors de sa troisième session qui se tiendra à Genève du 15 au 19 avril 2013 (voir l'annexe du document CWS/3/6).

2. Le Bureau international rendra compte oralement au groupe de travail des résultats des discussions de ce rapport qui aura lieu au Comité des normes de l'OMPI.

3. *Le groupe de travail est invité à prendre note du contenu du présent document.*

[L'annexe suit]

RAPPORT SUR L'ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE NORME DE L'OMPI RELATIVE À LA PRÉSENTATION DU LISTAGE DES SÉQUENCES DE NUCLÉOTIDES ET D'ACIDES AMINÉS EN LANGAGE XML (EXTENSIBLE MARKUP LANGUAGE)

RAPPEL

1. L'Équipe d'experts chargée de la norme relative au listage des séquences a été créée par le Comité des normes de l'OMPI (CWS), à sa première session, tenue du 25 au 29 octobre 2010, afin de traiter de la tâche n° 44 :

“Établir une recommandation concernant la représentation des listages des séquences de nucléotides et d'acides aminés en langage XML (eXtensible Markup Language) pour adoption en tant que norme de l'OMPI. La proposition relative à l'établissement de cette nouvelle norme de l'OMPI devrait être assortie d'une étude de l'incidence de ladite norme sur la norme ST.25 actuelle de l'OMPI, indiquant notamment les modifications à apporter à la norme ST.25.”

2. L'équipe d'experts a également été priée :

“de coordonner ses travaux avec l'organe compétent du PCT en ce qui concerne l'incidence éventuelle de ladite norme sur l'annexe C des Instructions administratives du PCT.”

3. Le rôle de responsable de l'équipe d'experts a été attribué à l'Office européen des brevets (OEB), qui a depuis lors tenu cinq séries de discussions sur le Wiki de l'OMPI. Le principe de différenciation des aspects techniques de la norme ST.25 de ceux de l'annexe C (Instructions administratives du PCT) a fait l'objet d'un accord à la dix-huitième Réunion des administrations internationales instituées en vertu du PCT en février 2011 (voir les paragraphes 88 à 92 du document PCT/MIA/18/16) et à la quatrième session du Groupe de travail du PCT en juin 2011 (voir les paragraphes 180 à 188 du document PCT/WG/4/17).

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

4. L'équipe d'experts a commencé à fonctionner en février 2011 sur la base des projets élaborés par l'OEB. De nombreux offices ont participé au processus et publié des observations utiles sur le Wiki correspondant de l'OMPI.

5. En mars 2012, l'équipe d'experts a achevé la mise au point d'une version préliminaire de la norme, qui a pu être utilisée par les offices pour consulter leurs utilisateurs respectifs. Les résultats de ces consultations ont été rendus publics à la fin du mois d'août et ont été compilés.

6. Plusieurs questions essentielles ont été soulevées dans les commentaires des utilisateurs, certaines nécessitant des consultations avec les fournisseurs de bases de données. Une réponse doit être apportée à ces questions afin que les documents pour le CWS puissent être finalisés. L'évaluation de la possibilité de convertir dans le format de la nouvelle norme les listages des séquences en format ST.25 (et vice versa) ne sera pas effectuée tant que la nouvelle norme sera en suspens.

FEUILLE DE ROUTE

7. Une sixième série de discussions est en cours et devrait se terminer le 26 avril 2013, et sera suivie d'un cycle final en juin 2013.

8. La version finale de la nouvelle norme devrait être définitivement mise au point pendant l'été 2013, pour adoption par le CWS en 2014.

[Fin de l'annexe et du document]